



Fédération Départementale des Chasseurs du Finistère

Tableau récapitulatif des décisions d'attribution de plans de chasse individuels de l'espèce cerf au titre des recours pour la campagne 2023-2024

Dans le cadre des pouvoirs qui lui sont conférés par les articles L 425-6 à L 425-13 et R 425-17 du code de l'environnement, le président de la fédération départementale des chasseurs du Finistère a pris les décisions individuelles d'attribution de plan de chasse suivantes :

Numéro de Décision	Matricule du territoire	Demandeur	Commune (s) du territoire	Attribution maximale
733	290250	LAZ ST GERMAIN	LAZ	1

Le Président de la FDC29

Daniel Autret